



Fiche 3.2.8.: METHODOLOGIE D'ANIMATION DU COMITE DE COORDINATION

Quoi

Le comité de coordination communal (niveau stratégique) coordonne les mesures destinées à soutenir les actions opérationnelles. Les actions opérationnelles sont pilotées par le PC Ops.

Quant et où

Le comité de coordination se réunit dans la salle de décision (bureau du Bourgmestre ou salle du Collège) aux horaires fixés par le bourgmestre.

Recommandé : tous les quarts d'heure, puis à un rythme plus lent selon l'intensité de l'évolution de la situation, ou à chaque fois que nécessaire.

Pourquoi

Le but du comité de coordination est de :

- centraliser les informations
- se préparer à agir au niveau stratégique.

Quelle information

Les questions fondamentales sont :

- que faut-il gérer ?
- l'information reçue est-elle validée ?

Comment valider une information ? Par la fiabilité de sa source (important de valider les informations avant diffusion).

Comment gérer

Le Bourgmestre préside le comité de coordination stratégique et prend les décisions (voir fiche 311).

Les directeurs de disciplines le conseillent.

Le Bourgmestre ne pilote pas le PC Ops (qui est piloté par un officier du SIAMU).

En réalité le bourgmestre doit présider deux comités :

- le comité de coordination
- les moyens communaux (qui devrait être géré par un adjoint au bourgmestre, le secrétaire communal, par exemple, qui recueille l'information et veille à sa distribution à qui de droit).

Piège du GSM

Lors des réunions de coordination, il est important de se couper du flux d'information (en coupant son gsm ou en le confiant à un adjoint qui filtre les appels).

Ceci est aussi valable pour le gsm du Bourgmestre : il est conseillé de le confier à un adjoint (car le bourgmestre sera appelé par des tiers extérieurs à la gestion de la crise qui gêneront sa gestion).

Le point faible de l'e-mail et du sms est de ne pas savoir s'il a été réceptionné .

En situation d'urgence, les professionnels de l'urgence suppriment la boîte vocale de leur gsm : il est impossible de leur laisser un message: il faut les avoir à l'appareil pour transmettre un message (ainsi ils ne perdent pas de temps à consulter leur boîte à message).

Les représentants (dans le CC-Com) de la discipline impliquée peuvent demander aux acteurs sur le terrain de communiquer les manques (du CC-Com vers le terrain et inversement).

Lors d'une prise de message : demande de confirmer le message

L'information doit circuler entre les personnes concernées et habilitées.